

Pouvoir vieillir chez soi

Le maintien à domicile doit être la règle, l'entrée en établissement l'exception.

Toutes les statistiques et projections montrent que dans les décennies à venir, nos concitoyens de plus de 60 ans seront de plus en plus nombreux. Face à l'allongement de la vie et à ses conséquences sur la dépendance, notre conviction est faite : le maintien à domicile doit être la règle, l'entrée en établissement l'exception, sauf choix délibéré.

Par rapport à cet objectif, au fil des ans, nous avons mis en place un plan d'action cohérent : portage de repas, téléalarme, aide aux déplacements, réduction sur les titres de transport, repas de Noël, voyage de trois jours et sortie promenade...

L'évolution de notre société, l'éclatement de la cellule familiale, l'éloignement géographique entre parents et enfants ont fait naître de nouveaux besoins, en partie non satisfaits pour les personnes âgées.

Comment faire face à la dépendance, à la solitude, à l'isolement, aux aléas de la vie ? Pas une famille, pas un fils, pas une fille ne peut rester indifférent au problème, angoissé par le sentiment d'abandon pour ses parents vieillissants.

Dans ce contexte, nous avons souhaité créer deux nouveaux services : l'aide et l'accompagnement à la personne et les soins infirmiers à domicile.

Ces actions n'entrent pas dans le cadre de nos compétences obligatoires. Chaque commune fait ce qu'elle veut dans un secteur qui normalement devrait être financé par des dotations de l'État.

Pour ma part, je suis convaincu que Cébazat doit poursuivre dans la voie de la solidarité intergénérationnelle et mettre les moyens pour que chacun puisse avoir le choix de rester chez lui le plus longtemps possible.

À ce jour, toutes les autorisations réglementaires (DDASS, Conseil général) sont obtenues, les budgets sont en place, les locaux rue des Farges vont être aménagés et nous serons opérationnels courant janvier.

Au-delà de ces nouvelles actions, toute l'année nous essayons en votre nom – et ce, dans le respect et la dignité de chacun – d'apporter à nos concitoyens dans le besoin et frappés par les accidents de la vie, un peu de réconfort matériel et humain.

Je vous souhaite de bonnes fêtes !

Bernard Auby

Maire de Cébazat

Vice-président du Conseil général

